RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

MASTER

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L. 613-1;

Vu l'arrêté du 25 mai 2018 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ; Vu les pièces justificatives produites par M. IVO COSTA CUNHA, né le 13 juillet 1997 à COVILHÃ (PORTUGAL) en vue de son inscription en Master ; Vu les procès—verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE MÉTHODES INFORMATIQUES APPLIQUÉES À L'INNOVATION ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ENTREPRISE (INTENSE),

Le diplôme de MASTER de SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, mention MÉTHODES INFORMATIQUES APPLIQUÉES À LA GESTION DES ENTREPRISES (MIAGE)

mention assez bien

est délivré à M. IVO COSTA CUNHA

au titre de l'année universitaire 2022–2023 et confère le **grade de master**, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 20 novembre 2023

Le titulaire

Tio Costa Canha

N° NICE 17051900 /2023202204264 Le Vice-président

Pour le président d'Université Côte d'Azur jet par délégation

Stéphane AZOULAY

Le recteur de la région académique, Chancelier des universités

Bernard BEIGNIER